



AGENT DE DÉVELOPPEMENT, SUPPORT À LA COMMUNAUTE INDIGÈNE

Circulaire générale n° P2

Lieu de travail :	Services aux élèves
Statut :	Poste surnuméraire à 100 %
Échelle salariale :	30,27 \$ à 53,64 \$
Entrée en fonction :	Le plus tôt possible
Supérieure immédiate :	Directrice

Nature du travail

L'emploi d'agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que la promotion des milieux sains et sécuritaires. L'agent de développement est chargé des relations avec la communauté, de l'analyse des besoins, du développement organisationnel et du développement du support technologique. Il voit à la planification, la coordination et la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec la santé mentale positive, faisant appel aux ressources internes et externes de la commission scolaire.

Tâches et responsabilités

- Soutient et fait la promotion du programme sur les milieux sains et sécuritaires à la CSEM, en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux (CIUSSS et autres partenaires pertinents).
- Voit à promouvoir une vision globale et systématique des besoins des jeunes indigènes. Mets en place des stratégies appropriées pour répondre aux besoins. Mobilise le milieu scolaire dans le cadre du processus d'analyse des besoins quant à la situation actuelle des jeunes, leur bien-être, leur sentiment d'appartenance et leur succès académique .
- Épaule les équipes-écoles afin de faciliter l'intégration des activités en lien avec les projets éducatifs et les plans de réussite, en plus de soutenir la mise en œuvre des programmes de prévention et de promotion.
- Favorise le maintien d'un climat harmonieux dans les écoles et les bonnes relations entre les élèves.
- Collabore avec les équipes-écoles multidisciplinaires et les professionnels du CIUSSS (les travailleurs sociaux) qui œuvrent au sein des écoles et facilite les échanges entre les écoles, le CIUSSS et l'organisation communautaire.
- Fournit et coordonne le perfectionnement professionnel, parfois de concert avec le CIUSSS et l'organisation communautaire, et ce, à l'intention des enseignants, professionnels, administrateurs, partenaires externes et parents.

Exigences et qualifications

- Baccalauréat en psychoéducation, psychologie, travail social ou dans un champ de spécialisation approprié;
- Solide connaissance de la culture et expérience d'habitation dans la communauté indigène
- Excellentes compétences linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Excellentes compétences en communication, relations interpersonnelles, organisationnelles et analytiques;
- Habilité de travailler sous pression dans une équipe multidisciplinaire
- Connaissance d'une langue indigène est un atout

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, [cliquez ici](#) ou visitez le site Web <http://cpn.gouv.qc.ca/fr/cpnca/>

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à jobs@emsb.qc.ca, à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, **au plus tard, mercredi, le 8 octobre 2025**. Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage uniquement pour en faciliter la lecture.

La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.